

LE “PARLER PLURILINGUE” : UNE CATÉGORIE ÉTIQUE OU ÉMIQUE ?

GEORGES LÜDI
Université de Bâle

Chère Cecilia,

Il y a des années que nous réfléchissons ensemble, dans la même équipe ou à distance, mais toujours dans une communauté de pensée, à la pertinence et à la signification sociale du “parler plurilingue”. Dans un des projets bâlois anciens, dans lequel nous nous intéressions déjà aux pratiques linguistiques au travail, nous avons enregistré des interactions dans un groupe linguistiquement mixte d’informaticiens, qui programmaient, dans le centre d’entraînement d’une compagnie aérienne, un simulateur de vol. J’ai le plaisir de te dédier quelques remarques autour de ces enregistrements pour ce volume en ton honneur.

Les données

Les compétences des participants sont hétérogènes : P0, un stagiaire de l’HES de Bâle, est fonctionnellement plurilingue suisse-allemand, allemand, français et anglais ; P1 et P2, père et fils, sont bilingues français et alsacien ; P3 est trilingue anglais, suisse-allemand et français ; deux autres personnes, francophones, conversent entre elles en arrière-plan.

Exemple 1

```
1 P1 s'funktioniert,
2 P3 schön ((voix basse))
3 P1 nume:. gits ä bug, . . eh jetzt zum Beispiel er er suecht jetzt mit dem
4 Programm findet er . eh:m . ke/ die: . die wo drüber sind weisch die
5 (X X )
6 P3 ja ja exceedence ja=
7 P1 -exceedence
8 P1 und eh . denn hesch du ja: e/e hundertachtzig (wo d) fliegstsch, one
9 eighty, und . zum Beispiel (bang-gang), du hesch nid e (bang-gang) vo
10 nume ei Seku/ alli Sekunde hesch e (bordX) und jetzt machsch Kurve und
11 hesch e exceedence vo zwanzig Grad hesch vielleicht einzwanzig Grad,
12 oder zweiezwanzig Grad, aber f/fünf Sekunde lang
```

Les deux spécialistes discutent en alémanique alsacien. Contrairement aux représentations des informateurs que nous avons interrogés, la langue principale dans ces activités n’est pas l’anglais ; la langue de l’informatique et de l’aviation ne sert que de réservoir pour le lexique spécialisé. L’ensemble du cadre syntaxique est fourni par le dialecte alémanique qui sert, ici, de langue de base.

Dans le deuxième exemple, quelques minutes plus tard, on voit apparaître l’allemand dans des circonstances tout à fait similaires, sans doute à l’initiative de P0,

qui amène les autres à se servir de la même langue; ceux-ci retombent dans leur variété préférentielle. Plus tard (26), on observe un code-switching en direction du français dans un tour de parole de P3 sous la forme d'une reformulation. On retombe en allemandique et c'est P0 qui, à la ligne 37, initie un changement de langue vers le français.

Exemple 2

```

1  P0 da zum Beispiel die:: die flaps sind mehr als eh fünfzehn, . die
2  airspeed . ist mehr als eh: einhundert fü/fünfzig` .
3  P3 hundertfünfzig ja:= ((voix plus basse, en arrière-plan))
4  P0 =und es ist eh mehrmals . das ist alle
5  P2? (X X X)
6  P0 (X X X X X) ((bruits de fonds, rires))
7  P3 ( ) kannst du's herausfinden we/ indem du/ wenn du siehst dass es
8  jetzt/ . kontinuierlich immer hintereinander ist
9  P0 ja bei/ . (X X)&
10 P3 dann weißt du es ist dieselbe excedeence
11 P1 nei:n nein nein=nein das geht auch nicht
12 P3 (wieso nicht)
13 P1 du chasch joh zum Beispiel eh di/ di excedeence chönntisch du ha, aber
14 (X chunnsch X excedeence wieder X) in de Kurve=
15 P3 ja`
16 P1 =wenn dass (du X häsch) bisch du ganz&
17 P3 (X X X)
18 P1 &liecht drunder
19 P3 ja`
20 P1 aber in de gliichi Kurve oder im gliche Moment, . chunnsch grad wieder
21 drüber nachher denn chunnsch grad wieder zrugg`
22 P3 ja das isch di zweiti
23 P1 aber denn hesch aber zwei excedeence .
24 P3 (X X)
25 P1 ja in Wirklichkeit (ja X)
26 P3 denn hesch zwei: zwEI Fäll oder . c'est deux ca/ deux cas de
27 excedeence ((leiser)) je je ne sais pas en français ((leise)) (X)=
28 P1 aber das muesch denn no in Ding ine mache in d Erklärig . oder, . s
29 isch de gliich Pilot=in de gliichi Kurve . in Einere Kurve chönntsch
30 du&
31 P3 ja`
32 P1 &drei excedeence mache, . . . wenn du zrugg chunnsch (und X X)
33 P3 (ja du chasch nid X)
34 P1 hesch du drei excedeence gmacht,
35 P3 ja`
36 P1 das chönntsch i d Formel ine näh
37 P0 mai:s eh: est-ce que dans le programme, . est-ce que maintenant si la
38 vitesse est é/égale à cent soixante-quinze' je peux le prendre ou pas
39 le prendre . . . ((la voix s'éteint))
40 P2 parce que là ((montre quelque chose sur l'écran de l'ordinateur))
41 c'est assez fou ce truc

```

Enfin, dans le troisième extrait que j'ai choisi, la langue de base de la discussion entre les mêmes participants est le français, avec des insertions lexicales en anglais tout à fait similaires aux précédentes.

Exemple 3

1 P1 oUI, . ça c'est le **sensor** qui te donne ça .
 2 P0 hm
 3 P1 le **sensor** il te donne ça hein le sensor il peut pas te donner vingt' .
 4 mais la la demande qui e :st sur le : . flap-leaver, . .
 5 P3 le **sensor** (XXX)
 6 P1 tu as tu as une posi/**position** ((autocorrection en modifiant la
 7 prononciation de français en anglais)) **fifteen degrees twenty degrees**
 8 **five degrees**
 9 P3 tu as aussi sept sept degrés tu as aussi mais tu peux mettre eh à à
 10 n'importe/n'importe quelle vitesse
 11 P1 mais le sept c'est le: c'est pas automatique, tu dois eh (X X X) ((la
 12 voix devient de plus en plus basse et incompréhensible))

Quelles formes de marques transcodiques ?

Il y a une constante qui se retrouve dans tous ces extraits : le recours au lexique spécialisé anglais. Il s'agit de marques transcodiques. Mais comment les identifier ? On pourrait hésiter entre l'identification d'une part comme code-switching lexical, d'autre part comme emprunt. La différence entre ces deux formes réside dans le fait que, dans le premier cas, il s'agit de mobilisation simultanée de ressources provenant de deux langues, une langue de base et une langue enchâssée (Myers Scotton, 1993), tandis que les emprunts seraient déjà lexicalisés en langue cible (suisse alémanique, français) dans le deuxième cas (voir Lüdi & Py, 2003, pour des précisions). La fréquence du terme *exceedence* frappe particulièrement. Sachant qu'il a été proposé de recourir à des mesures de fréquences (plusieurs occurrences à différents moments par plusieurs locuteurs) pour distinguer entre code-switching et emprunt, on pourrait songer à des emprunts et ceci malgré la prononciation carrément anglaise et des îlots anglais plus longs.

Pourtant, je ne pense pas que ces informaticiens partagent un lexique technique unique (*exceedence*, *sensor*, *flap*, *flap-leaver*, *air speed* etc.) qu'ils emploient indépendamment de la langue momentanée de l'interaction (alémanique, allemand, français). D'abord, l'autocorrection de la prononciation (de français en anglais) manifeste l'existence de deux items lexicaux différents. Par ailleurs, une observation à la ligne 27 nous incite à douter encore davantage de cette interprétation. En effet, le locuteur P3 s'excuse à voix basse de son emploi d'un terme anglais. En d'autres termes, il marque de façon très explicite *exceedence* comme mot *non*-français. Malgré la haute fréquence de *exceedence* dans les premiers extraits, la même remarque (conscience d'utiliser un terme anglais) s'appliquerait vraisemblablement aussi au contexte alémanique.

On pourrait, deuxièmement, vouloir appliquer à ces passages une autre distinction qui m'est chère : celle entre une interprétation bilingue et exolingue des marques transcodiques. Dans plusieurs études précédentes, j'avais en effet proposé de distinguer non seulement entre code-switching lexical et formulation transcodique, mais aussi entre

situations unilingues et bilingues, et en plus, parmi ces dernières, entre situations bilingues-endolingues et bilingues-exolingues. Les premières seraient caractérisées par des compétences plus ou moins symétriques des interlocuteurs (et un contexte approprié à l’emploi simultané de deux ou plusieurs langues), les deuxièmes par une asymétrie constitutive entre les compétences des interlocuteurs. La “même” marque transcodique revêtirait, disais-je, dans l’une et l’autre situation, des fonctions radicalement différentes (Lüdi, 2001, 2003) :

<p>La <i>formulation transcodique</i> (Lüdi, 1993) consiste en un emploi potentiellement conscient, dans un énoncé en langue seconde, d’une séquence perçue par le locuteur non natif comme appartenant à une autre langue (le plus souvent sa langue première), dans le but de surmonter un obstacle communicatif. Comme les transferts, elle fait partie des stratégies compensatoires interlinguales.</p>	<p>Le code-switching est l’insertion ‘on line’ de séquences - allant d’une unité lexicale minimale (on parle aussi d’emprunt dynamique ou d’emprunt de parole) à des séquences des rangs les plus élevés - d’une ou plusieurs langues quelconques (= langues enchâssées) dans un texte / échange produit selon les règles d’une autre langue (= langue de base), entre bilingues, dans une situation appropriée au mode bilingue.</p>
--	---

On pourrait penser que les compétences des interlocuteurs déterminent le statut d’une marque transcodique. Dans notre cas, le fait que les locuteurs maîtrisent très bien la langue de base respective ferait penser à des code-switching. Or, même si l’on ne peut pas exclure que des conditions externes exercent une influence sur le comportement des interlocuteurs (qui ne contrôlent jamais entièrement la situation), ceux-ci ont une marge de liberté d’interprétation importante. En d’autres termes, le statut d’une marque transcodique est construit par les participants eux-mêmes dans le cadre de l’interaction ; un apprenant peut très bien faire un code-switching validé comme tel par un interlocuteur natif et un bilingue accompli peut manifester une difficulté d’accès lexical. Nous avons proposé de privilégier ce statut mutuellement construit d’une marque transcodique, qui peut changer très rapidement, d’un tour de parole à l’autre. C’est bien ce qui semble se passer dans l’extrait cité. En l’occurrence, la formule d’excuse *je je ne sais pas en français* semble indiquer un statut exolingue tandis que les changements non marqués précédents manifestent plutôt un statut bilingue (renvoyant, il est vrai, à un bilinguisme très relatif).

Représentations du parler bilingue

Mais pourquoi s’excuser pour l’emploi d’un terme qui est manifestement généralement employé et accepté par tout le monde ? La formule d’excuse révèle une autre dimension du phénomène que nous voudrions rapidement commenter : elle semble indiquer la mauvaise conscience du locuteur qui s’écoute parler à l’aide de son “moniteur” interne - et désapprouve sa propre habitude d’employer des mots anglais en

fonction de représentations normatives de ce que son parler devrait être. Ce n'est sans doute pas par hasard que cette séquence latérale intervient au moment même où P3 recourt au français après avoir plusieurs fois employé sans hésitation le même terme en suisse-allemand et en allemand : sa conscience normative de ce qu'est le "bon usage" fait manifestement une distinction entre le (suisse-) allemand (où le "mélange" est permis) et le français (où ce n'est pas le cas).

Il y a longtemps que l'on connaît l'existence de préjugés concernant les marques transcodiques. Il suffit de jeter un coup d'oeil à certaines dénominations employées. A propos du francitan, on a parlé d'"hybridisation" ou de "formes hybrides de la communication" (Gardès-Madray & Brès, 1987), à propos de Bangui, de "métissage" (Wald, 1986), à propos des isolats francophones des Etats-Unis et du Val d'Aoste, de "mixité" (Valdman, éd., 1979), etc. Aucune de ces dénominations n'est positivement connotée. Sur l'axe du prestige, ces parlers hybrides occupent en effet en général une position très basse. Le mélange des langues "est considéré comme honteux, irrecevable, voire même en un sens maudit. Associée aux représentations sociales de l'impur, cette image est évidemment renforcée par tout ce que l'école, en particulier, véhicule en fait de valorisation de l'intégrité symbolique de la langue" (Cadiot, 1987, 50).

On peut voir, là, le reflet d'une "idéologie unilingue" répandue, selon laquelle - tout en admettant qu'il vaut mieux parler une langue standardisée qu'une variété vernaculaire - toute variété vernaculaire "pure" est encore préférable à des mélanges, qui sont interprétés comme signe de décadence et comme preuve d'une personnalité instable et troublée. Déjà Gobineau rattachait au phénomène du métissage "la tare de la dégénérescence", "destinée à frapper l'humanité toute entière, condamnée, sans distinction de race, à un métissage de plus en plus poussé" (Lévy-Strauss, 1952 [rééd. 1987]). Cette attitude est par ailleurs caractérisée par une surgénéralisation d'une conception "exolingue" des marques transcodiques. Selon cette conception, mélanger, c'est faire preuve d'une maîtrise insuffisante d'une (ou de toutes les) langue(s). Du point de vue identitaire, il s'agit de se démarquer de pratiques que l'on n'accepte pas.

En (socio-)linguistique, on a pu observer une réévaluation des marques transcodiques, du "mode plurilingue" (Grosjean, 1985), voire du "parler bilingue" (Lüdi & Py 1984, 2003). Perçu, dans la perspective que nous venons d'esquisser, comme une preuve d'incompétence (dans une vision unilingue-exolingue de l'usage langagier), le parler plurilingue est accepté aujourd'hui comme une marque de compétence dans le sens de la mobilisation située et partagée de ressources plurilingues. Avec de nombreux autres chercheurs, je considère, en effet, les répertoires plurilingues comme ressources mobilisées pour trouver des réponses locales à des problèmes pratiques, entre autres l'organisation séquentielle de l'interaction, la définition du contexte, l'arrangement d'activités multiples, langagières et non langagières (voir p.ex. Mondada, 2004 ; Pekařek, 2005).

Mais qu’est-ce que les participants eux-mêmes pensent de ce phénomène? Ne sommes-nous pas, en d’autres termes, en train d’appliquer des catégories “étiqques” - les nôtres - à des phénomènes qui sont catégorisés de façon totalement différente par les acteurs eux-mêmes? Admettons que l’analyse de la “membership categorization” consiste à reconstruire comment les participants eux-mêmes se représentent leurs ressources linguistiques et la mise en oeuvre de ces ressources. Le “parler bilingue” est-il une catégorie étiqque ou émiqque?

Une première approche est expérimentale : recueillir les commentaires des acteurs sur cette manière de parler. Nous en avons trouvé des exemples dans nos travaux communs sur la migration interne en Suisse (Lüdi, Py et al., 1995). Dans le cadre d’un projet de recherche en cours, nous avons préparé un mini-questionnaire qui comprend (a) les séquences transcrites dans la première partie de ce texte, (b) un espace pour des commentaires dans lequel nous espérons recueillir la “members’ selection of the relevant categories” et (c) deux questions sur l’emploi de ce type de parler par les personnes elles-mêmes et par leur environnement dans le cadre professionnel. Voilà deux réponses typiques. L’informateur A entend fréquemment parler comme cela dans son environnement professionnel et utilise régulièrement cette façon de parler lui-même. Son commentaire : “Pour des termes techniques précis, il est plus facile de se servir de mots d’anglais même si le reste de la phrase est en français. J’imagine donc que c’est la même chose avec le dialecte et que le choix de la langue s’effectue en fonction du meilleur choix possible pour la compréhension des personnes impliquées.” L’informateur B au contraire pense n’entendre que rarement ou jamais ce genre de parler, ne jamais l’employer lui-même et commente : “Je ne comprends pas du tout l’exemple (1), je comprends partiellement l’énoncé (3), ceci dû au fait que je ne sais pas de quoi ils parlent précisément. Pour moi, c’est tout simplement incompréhensible.” Ce qui est frappant, c’est que les deux informateurs travaillent exactement dans le même environnement professionnel, ils partagent le même laboratoire, côtoient les mêmes collègues. Et pourtant, leur perception de cet environnement est radicalement différente, leur priorisation dépendant manifestement de représentations normatives opposées. On conclura de ce petit commentaire qu’il n’y a pas de représentation “partagée” par tous les membres de ce labo.

Or, cette manière de faire décontextualise, pour ainsi dire, les marques transcodiques, voire le parler plurilingue et en fait un objet externe d’évaluation. Une deuxième approche à notre question nous est fournie par la petite séquence que je viens d’analyser. Elle documente la manière dont le locuteur identifie une forme de parler au moment même de son utilisation, l’interprète, la rend compréhensible à ses interlocuteurs (“recognizability, intelligibility, accountability as achieved by co-participants”) et révèle ainsi ce que l’on peut appeler sa vision des choses en situation. Nous avons aussi vu que cette catégorisation pouvait changer d’une minute à l’autre, pour ainsi

dire d'un tour de parole à l'autre. On pourrait avancer l'hypothèse que l'informateur A aura beaucoup moins tendance à s'excuser d'un anglicisme que le locuteur B et, inversement, que, s'ils connaissent leurs représentations normatives mutuelles, les interlocuteurs s'excuseront plus souvent auprès de B que de A.

Le problème méthodologique réside évidemment, ici, dans le fait qu'il s'agit de deux contextes très différents, que l'appréciation in situ et l'évaluation externe proviennent de personnes différentes. Il fait partie de notre projet d'appliquer les deux méthodes aux mêmes données, c'est-à-dire de demander aux acteurs de commenter a posteriori leurs propres productions. Mais je pense que nos exemples suffisent déjà pour illustrer la double question sous-jacente à toute démarche d'analyse du parler plurilingue : (1) est-ce que les catégories élaborées par les socio-linguistes font sens pour les membres et (2) que faire si cela n'était pas le cas ? ("What I've suggested makes sense to me but if it isn't right for you, we'll need to think again" [Roberts et al., 2004]).

Conclusions

Ceci n'est pas simplement une question académique. Reposer la question du parler unilingue / plurilingue en termes d'acceptation par les membres de la communauté représente en effet un enjeu de première importance pour mesurer l'impact que nos recherches peuvent avoir, par exemple, sur l'élaboration de mesures de politique linguistique, sur des méthodes d'enseignement bilingue, etc. Dans le cadre du projet DYLAN auquel nous participons actuellement, nous sommes en train de décrire les pratiques linguistiques au travail au sein de différentes entreprises et personne ne s'étonnera du fait que nous observons de nombreuses instances de parler plurilingue. Cela confirme nos hypothèses sur la fréquence et la normalité de cet usage. Mais nos préoccupations ne s'arrêtent pas là. L'objectif du projet, formulé par la Commission Européenne, est de montrer que le plurilinguisme est potentiellement un atout plutôt qu'un obstacle et de définir les conditions sous lesquelles la diversité est un atout. Dans ce cadre, il s'agit de franchir le pas de la recherche à sa valorisation et de faire des propositions aux responsables à tous les niveaux pour créer les conditions propices. Il faut donc poser la question du parler plurilingue dans ces termes. Toute tentative d'intervention dans les stratégies linguistiques des entreprises présuppose, en effet, que l'on parte des représentations des acteurs. C'est dans ce contexte que nous devons documenter leurs attitudes face au parler plurilingue pour évaluer l'acceptabilité de cette forme de mobilisation de ressources plurilingues et pour savoir si - et si oui, de quelle façon - on pourrait vouloir intervenir sur ces représentations. Les recherches menées en Suisse sur les langues et leurs représentations, auxquelles tu as pris part activement pendant de longues années, représenteront un point de départ essentiel pour ce genre de démarche.

Ad multos annos !

Bibliographie

- CADIOT, P. (1987) : “Les m langes de langue”, *In* : Vermes, G.,Boutet, J. ( ds.) : *France, pays multilingue. t.2 : Pratiques des langues en France.*, Paris, l’Harmattan, 50-61.
- GROSJEAN, F. (1985) : “The bilingual as a competent but specific speaker-hearer”, *Journal of Multilingual and Multicultural development* **6**, 467-477.
- GARDES-MADRAY, F.,BRES, J. (1987) : “Conflits de nomination en situation diglossique”. *France, pays multilingue. t.2 : Pratiques des langues en France*, Vermes, G.,Boutet, J. (Eds.), Paris, 78-90.
- LEVY-STRAUSS, C. (1952 [r ed. 1987]) : *Race et histoire*. Paris, Deno l.
- LUEDI, G. (1993) : “Statuts et fonctions des marques transcodiques en conversation exolingue”, *In* Hilty, G. (Ed.) : *Actes du XXe Congr s international de linguistique et philologie romanes*. Universit  de Z rich, 6-11 avril 1992). T bingen/Basel, Narr, t. III, 123-136.
- LUEDI, G. (2001) : “56. Mehrsprachigkeit und Interferenzen”, *In* : Holtus, G.,Metzeltin, M.,Schmitt, C. (Hrsg.) : *Lexikon der Romanistischen Linguistik*. Bd. I.2 T bingen, Niemeyer, 423-436.
- LUEDI, G.(2003) : “Code-switching and unbalanced bilingualism”, *In* : Dewaele, J.-M.,Housen, A.,Li W. (eds.) : *Bilingualism : Beyond Basic Principles. Festschrift in honour of Hugo Baetens Beardsmore*. Clevedon, Multilingual Matters, 174-188.
- LUEDI, G.,PY, B.(1984) : *Zweisprachig durch Migration. Einf hrung in die Erforschung der Mehrsprachigkeit am Beispiel zweier Zuwanderergruppen in Neuenburg* (Schweiz). T bingen, Niemeyer.
- LUEDI, G.,PY, B. et al. (1995) : *Changement de langage et langage du changement. Aspects linguistiques de la migration interne en Suisse*. Lausanne, L’Age d’Homme.
- LUEDI, G.,PY, B. (2003) : *Etre bilingue*. 3e  d. revue. Berne. Francfort -s. Main/ New York, Lang.
- MONDADA, L. (2004) : “Ways of ‘Doing Being Plurilingual’ In International Work Meetings”, *In* Gardner, R., Wagner, J. (eds). *Second Language Conversations*, London : Continuum, 27-60.

MYERS S., Carol (1993) : *Duelling languages. Grammatical structure in codeswitching*, Oxford, OUP.

PEKAREK DOEHLER, S. (2005) : “De la nature située des compétences en langue”, *In* Bronckart, J.-P., Bulea, E., Puoliot, M. (eds.) : *Repenser l’enseignement des langues : comment identifier et exploiter les compétences ?*, Villeneuve d’Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 41-68.

ROBERTS, C., SARANGI, S., Moss, Becky (2004) : “Presentation of self and symptoms in primary care consultations involving patients from non-English speaking backgrounds”, *In* : *Communication and Medicine* **I/2**, 159-170.

VALDMAN, A. (éd. 1979) : *Le français hors de France*. Paris, Champion.

WALD, P. (1986) : “La diglossie immergée : représentations alternatives du répertoire linguistique chez les Yakoma de Bangui”, *Langages et société* **38**, 51-67.